



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal d'Installation

Séance du jeudi 18 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 12 juin 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Clément VERRAEST

L'An deux mil vingt, le dix-huit juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (33) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Denis FONTAINE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Clément VERRAEST.

Excusé(s) ou Absent(s) : (0)

29 - DEMATERIALISATION - MISE A DISPOSITION DE TABLETTES NUMERIQUES AUX ELUS MUNICIPAUX

Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le lundi 8 juin 2020.

- Vu la délibération N°8 du conseil municipal du 29 mars 2018 qui avait conduit à confier aux élus du conseil municipal intéressés une tablette numérique aux fins de dématérialisation de l'envoi des documents préparatoires aux travaux de l'assemblée délibérante jusqu'au terme du mandat, mandat désormais achevé.
- Considérant le nouveau mandat qui s'engage et les enjeux toujours croissants de développement durable et de réduction de la consommation de papier par les services communaux,
- Considérant la nécessité de poursuivre le processus déjà engagé par la commune et conduisant à renforcer toujours davantage la dématérialisation de ses procédures, gage d'efficacité et de rapidité,
- Considérant que les tablettes numériques communales ainsi mises à disposition doivent permettre aux élus volontaires de renoncer à recevoir les documents municipaux (projets de délibérations, notes ...) sous format papier et donc de travailler principalement sur supports numériques.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'acter la poursuite de ses méthodes de travail en faveur d'une dématérialisation de la communication des documents préparatoires à ses travaux.
- De confirmer la mise à disposition, sous forme de prêt, aux élus du conseil municipal intéressés et pour la durée du mandat, de tablettes numériques.

➤ **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

A handwritten signature in blue ink, reading "M. Tonnerre-Desmet", is written over the seal.

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

